

**Distances (Section 1)**Entre les unités de fabrication, poudrières et lieux vulnérables

Nom du demandeur	Site	# Page	N° de licence ou certificat		

N° de référence, lettre ou nom distinctif pour tous les lieux explosifs	Distance en mètres entre : Toute route publique, chemin de fer et tout autre infrastructure de transport.  Tout pipeline et toute ligne de transmission d'énergie.			Distances en mètres entre : Tout bâtiment dans lequel des gens vivent, travaillent ou se rassemblent.  Tout endroit où il est probable que soit stockée une matière qui augmente la probabilité d'un incendie ou d'une explosion.		Distances en mètres entre : Toute poudrière et entreposage de nitrate d'ammonium (NA).		Distances en mètres entre : Toute unité de fabrication.				
	Type QD	Requise mètres	Actuelle mètres	Type	Requise	Actuelle	Type QD	Requise mètres	Actuelle mètres	Type QD	Requise mètres	Actuelle mètres
	Type QD	Requise mètres	Actuelle mètres			Actuelle mètres	Type QD	Requise mètres	Actuelle mètres	Type QD	Requise mètres	Actuelle mètres

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION						
Date licence émise / refusée	Modification #	Révision par l'inspecteur				

